

Lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Feu vert du PM à l'OCLEI

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 20 OCTOBRE 2021

957

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

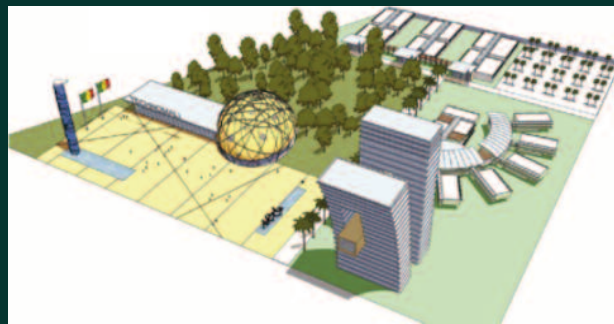


Situation politique au Mali

Qui demain ? (Première partie)



Lutte contre la délinquance financière : L'ex-DG de l'INPS échappera-t-il aux poursuites ?



Complexe Numérique de Bamako : Un grand chantier sur le devenir du Mali !



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

19 Oct.
2021

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

1142

Nouveaux cas confirmés

31

Nouveaux guéris

10

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

66 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
05 cas graves en soins intensifs
189 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

15 674

Guéris

14 493

Décès

558

dont 723 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.9



P.13



P.21



/ Une /



Situation politique au Mali : Qui demain ? (PREMIÈRE PARTIE)

P.4

/ Brèves /



Bamako sous forte pression de la CEDEAO : Une prorogation au prix de la tête du PM ?

P.9

Mali : Une femme tuée par des soldats français lors d'une opération antiterroriste

P.9

ADEMA-PASJ : Marimatia Diarra, élu président du parti ce lundi

P.10

Acharane : Le Commandant du Secteur 3 de l'opération Maliko galvanise le courage de sa troupe

P.10

Mali : La Lituanie va participer au groupement de forces spéciales européennes antijihadistes

P.10

MAWLID 2021 : Les stades finalement ouverts aux prêches

P.11

/ Actualité /



Régulation du secteur des motos - taxis : Les sociétés de motos-taxis optent pour l'affichage des autocollants jaunes

P.13

TOMBOUCTOU : Réduire les violences communautaires en générant des revenus

P.14

Lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Feu vert du PM à l'OCLEI

P.15

Complexe Numérique de Bamako : Un grand chantier sur le devenir du Mali !

P.17

Lutte contre la délinquance financière : L'ex-DG de l'INPS échappera-t-il aux poursuites ?

P.18

/ Politique /



Assemblée Générale de l'ONU : Enfin la voix du Mali !

P.19

6ème congrès ordinaire du PASJ : L'ADEMA ne sera pas aux assises de la refondation, selon son président sortant

P.21

/ Culture & société /



Bamako : La 3e édition du Festival des Arts et des Cultures traditionnelles du Mali

P.22

/ International /



UE : Face à la Pologne, la Commission Européenne examine ses options de rétorsion

P.23

Centrafrique : Le cessez-le-feu déjà violé par les loyalistes, accusent les rebelles

P.24

/ Sport /



Assan Ceesay : Le plus piquant des Scorpions gambiens

P.25

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Situation politique au Mali

Qui demain ?

(PREMIÈRE PARTIE)

Malikié a annoncé une nouvelle rubrique intitulée « Voyage au cœur des partis politique ». Chose promise, chose due : nous entamons aujourd'hui une analyse en trois parties sur une question majeure qui taraude l'esprit des maliens : qui pour diriger le Mali au sortir de la Transition ? Après « **Le trio : Assimi, Choguel, Sadio au tournant de l'histoire** », nous nous interrogerons sur « **Le crépuscule des partis classiques** » avant de conclure cette triptyque sur « **Les hommes d'affaires qui rentrent dans la danse** ».

Si tout se passe bien, dans quelques petites semaines à la fin des Assises nationales, nous saurons le choix des Maliens pour la durée de la Transition. Une décision du Peuple qui aura force de loi pour le gouvernement, dit le Pre-

mier ministre, Choguel Kokala Maïga, reprenant les propos de son patron, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition.

Il est indéniable que le Chef de l'Etat, le Premier ministre et le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants veulent sortir par la haute porte de la Transition. Que l'on soit d'accord ou pas avec eux, force est de constater que le travail de refondation entamé commence à porter ses fruits. En témoigne, la grande popularité des Hautes Autorités qui cherchent à amener à bon port le bateau « Mali ». Ils sont conscients que la houle est forte sur l'océan et que ce ne sont pas les torpilles qui manquent sur le chemin. Néanmoins, ils restent droits dans leurs bottes, requinqués par le soutien du peuple. ASSIMI : c'est un mélange d'ATT et de SANKARA me di-

sait récemment un ancien haut cadre à la retraite. Il veut nettoyer la casserole sale, pour paraphraser la jeune burkinabé qui interpellait MACRON lors de son show France-Afrique. En d'autres termes :

Instaurer d'abord la sécurité en recrutant massivement de nouveaux hommes de troupes, en intégrant des ex-combattants rebelles (DDR), en formant et en motivant les troupes, en les dotant des équipements, de tout l'arsenal qu'il leur faut sur les théâtres des opérations et surtout ne laisser aucun répit à l'ennemi, ne rien lui concéder. Répondre coup sur coup et le traquer. Et au besoin, diversifier les partenariats militaires pour libérer notre pays. Ainsi va la nouvelle doctrine de l'armée malienne. Le second volet de la lutte porte sur la sournoise interne : la corruption et la délinquance financière. Là aussi, il s'agit de dépister les ennemis de l'intérieur, les pilliers des maigres ressources de l'Etat, les mettre à la disposition de la justice - et si leurs forfaitures sont reconnues, les mettre en prison. Aucun prédateur ne restera impuni, sauf s'il renonce à être au Mali. Et encore que les mandats d'arrêts internationaux pourraient marcher dans certains cas. Le VEGAL, l'OCLEI, le POOL ECONOMIQUE, la COUR SUPREME et tous les autres organes de l'Etat sont vent debout pour traquer et mettre hors d'état de nuire les prédateurs. Troisième et dernier acte des autorités de la



Transition : organiser des élections inclusives, transparentes, apaisées, avec le moins de contestations possibles. L'organe de gestion, le calendrier et le mode opératoire des prochaines présidentielle et législatives seront détaillées lors des Assises Nationales de la Refondation.

N'en déplaise au club des Chefs d'Etat de la CEDEAO et de leur Parrain gaulois, le cap sera maintenu laisse entendre Choguel Maiga. C'est à ce prix que le trio de l'Exécutif de la Transition compte être au rendez de l'histoire prochaine du Mali, réconcilié avec lui-même et confiant dans son avenir. Mais une question majeure demeure : **ET APRES ?**

S'il est vrai que ce sont les hommes qui font l'histoire de leur pays, les signaux envoyés par le Président et son exécutif sont plutôt rassurants. Qu'elle dure, au-delà de février 2022, de 3, 6 ou 12 mois de plus, peu importe. L'essentiel est que le pouvoir soit passé au futur président dans les conditions optimales de sécurité et d'apaisement social. Alors, quid de ce futur président !

Si les Maliens sont quasi unanimes sur un point, c'est celui du non-retour à la case départ. Personne, pratiquement personne, ne veut d'un nouvel IBK dans ce pays. Que de gâ-

chis, que d'années perdues, de pillage systématique des ressources de l'Etat, de clientélisme et clanisme familiaux. Une véritable descente aux enfers. Si nous savons ce que nous ne le voulons pas, pour autant nous ne savons pas en définitive ce que nous pourrions avoir. Peut-être pire, si nous en prenons garde.

Les candidats ne manquent Au point qu'un observateur avisé du sérail politique disait que la nouvelle donne tient au fait que « n'importe qui pense qu'il pourrait prendre les destinés

de ce pays en main ». Sans aucune boussole, et encore moins aucun programme, pour autant les candidats foisonnent : des plus insignifiants aux plus fortunés. Etat des lieux ! Les multiples candidats à la prochaine élection présidentielle peuvent être classés en trois grandes catégories : les politiques classiques, les jeunes loups aux longues dents et la nouvelle classe des hommes d'affaires (ou affairistes) politiques.

■ **Moctar Sow**



L'ESSOR



Elle a été tuée par des soldats français de la Force Barkhane, lundi 18 octobre, lors d'une « mission de reconnaissance dans une zone où des éléments d'un groupe armé terroriste (GAT) avaient été détectés », indique un communiqué de l'Armée française.



Gouvernorat de la Région de Kayes

KAYES || LE 19 OCTOBRE 2021 || ACTUALITÉ...

#MAWLID_2021_INSTANT_DE_DOUAW

En #direct du stade Abdoulaye Makoro SIS-SOKO de Kayes, le Gouverneur de la Région, le Col Moussa SOUMARÉ, est présent pour la commémoration de l'anniversaire du Prophète Mohammed PSL.

Le Gouverneur SOUMARÉ dans son allocution a salué As Seid Ahmed Tidiane Haidara pour sa présence constante aux côtés des kayesiens pour magnifier le Mawlid.

Il a également salué l'ensemble des imams de la Région pour des prières qui, ont été formulées pour la paix et la stabilité au Mali.



DICKO NEWS



UNE MISSION POUR L'HISTOIRE

Ce pays a besoin d'un nouveau départ. D'une refondation. C'est pourquoi j'ai accepté la mission

que mon vieil ami, le Premier ministre Choguel Maïga, que je remercie, m'a confiée de participer à l'organisation des Assises nationales de la refondation. Il ne s'agira pas pour moi d'aller manger (cette mission n'est pas salariée!), mais plutôt de contribuer au redressement national pour lequel je me bats depuis des années. Prions pour le salut de notre pays martyr !

Me Cheick Oumar Konaré



MOUNTAGA TALL



MAOULOU 1443 / 2021

Qu'il est beau pour un musulman de fêter l'anniversaire de la meilleure des Créatures et du Sceau des Prophètes par des prières, incantations, le pardon et des actes de solidarité...

Puisse cette commémoration renforcer la paix au Mali et dans le monde entier.

Excellent Maouloud à toute la Oumma islamique !



Financial Afrik



Le Naira danse sur un baril de pétrole, le Cedi secouru par un pompier nommé Bank Of Ghana, le Rand raffole de l'or, la Livre égyptienne dans le vert, le Shilling Kenya bousculé par les importateurs, le Shilling Ougandais sous pression, le Shilling Tanzanien dans les bonnes grâces du FMI.

#Afreximbank #BAD #Cedi #Naira



Ibrahim Maïga



Réaction à chaud à l'annonce du gouvernement malien de mandater le Haut Conseil islamique pour négocier avec Iyad Ag Ghaly et Hamadoun Kouffa.

Cette décision du gouvernement fait écho aux résolutions/recommandations de la conférence d'entente nationale (2017), du dialogue national inclusif (2019) et des journées de concertation nationale (2020).

Il faut rappeler que lors de la première phase de la transition, l'ancien Premier ministre Moctar Ouane avait déjà donné le ton en indiquant la volonté de son gouvernement d'explorer cette piste et ce, malgré les "réserves" de certains partenaires. Cette annonce concrétise donc la première tentative de dialogue assumée par le haut.

Jusque-là, le dialogue avec ces groupes a essentiellement consisté en des échanges par le « bas ». Cette approche permettait dans certains cas de contourner le principe de non négociation avec cette catégorie d'acteurs et, dans d'autres, de dégager un modus vivendi dans les zones où ces groupes sont actifs.

Cela étant, plusieurs aspects dans la présente démarche poussent à un optimisme prudent.

1. Le choix du HCl en lieu et place d'une commission de dialogue élargie, comprenant en son sein un ensemble « d'expertises » pourrait s'avérer peu productif. Parce que le prisme religieux peut être réducteur et trompeur. Or c'est lui qui semble avoir guidé le choix du HCl comme acteur de ces négociations. Ce choix lui-même conditionne l'approche et le type d'offre à faire à des groupes qui sont très segmentés, c'est-à-dire des groupes dont les membres ont des motivations diverses et variées.

2. La segmentation implique également que le succès ou l'échec de cette démarche ne devra pas exclusivement être évalué à l'aune de

la conclusion d'un accord avec Iyad ou Kouffa, mais aussi à travers sa capacité à démobiliser une partie des combattants. Ceux qu'on pourrait appeler les "fantassins" et qui constituent le plus gros contingent.

3. Le dialogue n'est pas une panacée. S'il est déconnecté des autres modes d'action ou d'intervention, il risque d'enranger des résultats à la fois limités et mitigés. Le séquençage et la coordination des actions (militaire, développement, gouvernance) y compris avec les partenaires, notamment ceux intervenant militairement, sera une condition de son utilité voire de son efficacité.

4. Le dialogue devrait être appréhendé comme une opportunité pour des consultations larges avec les populations sur le modèle de gouvernance. À cet effet, quelles seront les passerelles éventuelles à établir avec les assises nationales de la refondation ? Il est important de bien choisir le format dans lequel auront lieu les discussions tout en étant conscient de la possibilité d'enregistrer des avancées et parfois des reculs.

IM



Fier d'être Malien.



#Diplomatie :Erdogan, en visite au Togo.

Le président Erdogan est en visite officielle au Togo ce 19 octobre 2021.

Il est reçu au palais présidentiel par son homologue togolais #Faure_Gnassingbé.

Venu avec une importante délégation d'hommes d'affaires et investisseurs turcs, le président Erdogan salue les relations diplomatiques et la coopération entre les deux pays depuis plusieurs années.

La Turquie multiplie ses coopérations bilatérales avec l'Afrique et cela depuis plusieurs années.

Dès l'arrivée du président Turc Erdogan au pouvoir, plus de 31 représentations diplomatiques ont été construites en Afrique. Une véritable percée stratégique en #Afrique en rivalités géopolitiques avec

la #Chine, la #Russie, l'Amérique ainsi que l'Europe.
 Au menu des discussions: la coopération militaire, économiques sont au rendez-vous selon une source diplomatique. La Turquie vient d'ouvrir sa représentation diplomatique au Togo en avril 2021 et participe aux financements d'une plateforme industrielle d'Aditekopé située au nord de la capitale Lomé.

Deux chefs d'État sont arrivés au Togo pour rencontrer le président Turquie Erdogan. Il s'agit du président du Burkina Faso Rock Marc Kaboré et son homologue libérien Georges Weah. L'objectif est de discuter sur la coopération militaire et économique avec la Turquie qui est devenu l'un des partenaires en terme d'exportation des drones et matériel militaire en Afrique.

Durant plusieurs années, les trois ministres togolais sont allés en Turquie. il s'agit du ministère de la sécurité, de l'armée, et de la diplomatie.

Par ailleurs, après l'étape de l'Angola d'hier, le président turc #Erdogan se rendra demain mercredi 20 octobre au Nigeria, selon une source diplomatique.

Que cherche la Turquie en Afrique ?

Affaire à suivre dans mon analyse stratégique et géopolitique.

KAO François AGORA Actualités



- RFI



Le président du Ghana Nana Akufo-Addo, président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), a effectué, dimanche 17 octobre, une visite au Mali pour s'enquérir de l'état d'avancement du processus qui devrait sortir le pays de la crise. Il a rencontré le président de la transition le colonel Assimi Goïta.



- Yehia Tandina



MALI-MAROC=TOMBOUCTOU

Vous étiez nombreux à me demander d'identifier les non-nutris, je vous reviens par ces images depuis le Maroc où les enfants se portent à merveille. Une volonté divine couplée à l'expertise du personnel sanitaire Maliano-Marocain. Encore une fois Tombouctou gratifié par le ciel. *Yerkoy-Albarka*



- Larmes des pauvres



Ceux qui essaient de faire croire aux #Maliens depuis quelques semaines qu'une puissance étrangère est un obstacle pour sa sécurité et son développement, figure-t-il le nom d'un français dans les dossiers transmis au pôle économique ?

- Média A



Le ministre Wagué au commandement C'est au bord d'un appareil de l'armée malienne que le ministre de la réconciliation le Colonel Major Ismaël Wagué s'est rendu à Mopti avec sa délégation pour le lancement de la semaine de la cohésion sociale. Pilote de formation, le ministre Wagué ne s'est pas privé de prendre hier la commande de l'appareil au retour de la mission qui volait à plus de 10.000 pieds d'altitudes jusqu'à l'aéroport militaire de Bamako Senou. L'atterrissage a été naturellement accompagné d'une salve d'applaudissements. Kassoum Thera



Bamako sous forte pression de la CEDEAO : Une prorogation au prix de la tête du PM ?



Le Président du Ghana, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, Nana Dankwa Akufo-Addo, ainsi que le négociateur de la CEDEAO pour le Mali, Goodluck Jonatan, ont tous les deux séjourné à Bamako hier dimanche. Ils ont été tour à tour accueillis à leur atterrissage par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita, Chef de l'Etat, en compagnie du Premier ministre et de l'ensemble des membres de son gouvernement. Après avoir échangé avec les autorités de Transition, la délégation devait s'entretenir avec la société civile ainsi qu'avec les tendances politiques dont celles acquises au respect du délai imparti à la transition. En toile de fond, l'organisation des élections à date indiquée, un sujet sur lequel les positions ont visiblement achoppé. C'est du moins l'impression qui se dégage d'un séjour qui s'est conclu sans restitution de la part du président ghanéen ni du côté du médiateur de la CEDEAO pour la crise malienne. Il semble, de sources concordantes, que les deux émissaires se contenteront d'un compte-rendu fidèle aux chefs d'Etat de l'organisation sous-régionale auxquels la décision finale revient.

La visite est aussi intervenue dans l'air dans la foulée d'une grande polémique à l'échelle nationale sur le processus de transition et l'éventualité de sa prolongation. Sur la question, tout porte à croire qu'une frange non négligeable de la classe politique opte pour un schéma sans le PM Choguel K. Maïga quant à la conduite du gouvernement avec une Transition prorogée. C'est en tout cas le plaidoyer que portent ces derniers temps les partisans du respect de la charte parmi les formations politiques qui soufflaient sur la question dans la même trompette que Kaou Djim, loin d'être solitaire dans la réclamation d'un départ de Choguel Maïga. Au demeurant, les partis politiques – ceux du cadre de veille pour une transition réussie en l'occurrence – ne seraient pas fondamentalement opposés à l'idée d'une prorogation. A l'instar des plus hautes autorités, ils semblent persuadés de l'impossibilité d'aller à une élection à la date initiale dans les conditions sécuritaires actuelles. Sauf qu'en contrepartie de leur quitus, ils réclament également la tête de Choguel Maïga. Mais en plus de demander le départ du Premier ministre, lesdites tendances politiques se prononcent également dans le sens d'un abandon des assises de refondation qu'ils jugent coûteuses et contre-productives.

Mali : Une femme tuée par des soldats français lors d'une opération antiterroriste



Les faits se sont déroulés lors d'une "mission de reconnaissance dans une zone où des éléments d'un groupe armé terroriste avaient été détectés".

Une femme a été "neutralisée" par des soldats français de la force Barkhane, au Mali, lundi 18 octobre, lors d'une "mission de reconnaissance dans une zone où des éléments d'un groupe armé terroriste avaient été détectés, à l'est de Gossi", indique ce mardi dans un communiqué l'Etat-major des armées. Le corps de cette femme, qui n'a pas été identifié, a été enterré. Ce "groupement tactique" français "accompagnait une unité malienne". Lors de cette mission, "deux individus à moto" ont d'abord été "détectés". "À la vue des soldats français et maliens", ils ont "abandonné la moto et se sont repositionnés dans un bois". "Un fusil d'assaut abandonné, des munitions et un sac militaire" ont été "découverts près de la moto".

UNE ENQUÊTE OUVERTE

Les soldats ont alors "engagé la poursuite de l'un des deux individus dans le bois". "Quatre tirs de sommation" ont été "réalisés pour le stopper ce dernier", sans succès. "À l'approche d'un découvert, l'individu s'est retourné vivement vers un soldat qui a appliqué un tir de neutralisation. Les soldats ont ensuite rejoint la position de l'individu neutralisé et découvert qu'il s'agit d'une femme", peut-on également lire dans ce document. "Le commandant de la force Barkhane a initié une enquête de commandement pour préciser le déroulement exact des faits et disposer d'un éclairage complet sur cette action de combat", précise le ministère.

Source : Franceinfo

Par ailleurs, lors d'une conférence des ambassadeurs tenue dans la foulée de la visite de la délégation de la CEDEAO, à la différence des ambassadeurs de la France et de ceux de la CEDEAO qui demandent le respect du délai et l'abandon du projet des assises de Choguel, les ambassadeurs de la Russie, de la Chine et du Maroc ont tous suggéré de tenir compte du contexte et d'accompagner la transition. Reste à savoir si le Colonel Assimi Goita va consentir à sacrifier son Premier ministre.

Amidou Keita / Source : Le Témoin

ADEMA-PASJ : Marimatia Diarra, élu président du parti ce lundi



Une nouvelle page politique s'ouvre après le congrès de l'Adema-PASJ, ce lundi 18 octobre 2021. Sur la ligne de départ à cette course politique, quatre candidatures retenues, à savoir : Adama N. Diarra de Sikasso, Moustaphe DICKO, Tièmoko Sangaré et Marimatia Diarra. Après une gymnastique de négociations, Adama Diarra de Sikasso et Moustaphe DICKO se sont retirés de la course, laissant ainsi la chance à Marimatia Diarra. Face à ce dernier Tièmoko Sangaré.

La commission d'investiture qui a pris fin ce lundi, a déclaré Marimatia Diarra vainqueur avec 45 voix contre 09 voix pour Pr Tièmoko Sangaré. Le natif de Diéma, Marimatia Diarra, professeur d'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, est celui qui a été choisi à la tête du parti. Ancien Secrétaire général de l'Adema-PASJ et 3ème vice-président du parti, a aussi été ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire. C'est donc une carrure politique et une expérience avérées pour cet homme de 1948 qui se lance vers de nouveaux défis politique au sein de son parti. Avec une vie professionnelle remplie ainsi qu'associative diversifiée. Le 3ème vice-président du comité exécutif de l'Adema-pasj est depuis ce 18 octobre 2021, le président du parti.

Source : Journal du Mali

Mali : La Lituanie va participer au groupement de forces spéciales européennes antijihadistes



La Lituanie va participer au groupement européen de forces spéciales Takuba, à l'initiative de la France, dans le nord-est du Mali, aux confins du Burkina Faso et du Niger, a annoncé lundi le ministre de la Défense, Arvydas Anusauskas.

Acharane : Le Commandant du Secteur 3 de l'opération Maliko galvanise le courage de sa troupe



Le Commandant du Secteur 3 de l'opération Maliko, le Colonel Mamadou Souleymane Koné, accompagné par son staff et les commandants de forces de sécurité, s'est rendu à Acharane, quelques heures après l'attaque du dimanche 17 octobre 2021.

Cette visite visait à remobiliser moralement la troupe et à renforcer les capacités opérationnelles du poste. Le Colonel Koné a salué les hommes pour la détermination dont ils ont fait preuve et les a exhortés à l'unité pour plus de victoires.

L'attaque contre le poste de sécurité d'Acharane a fait un mort et quatre blessés du côté des FAMA. Les assaillants ont fui en ramassant leurs blessés, laissant derrière quatre autres corps, avec un PKM, des PM, des munitions, des médicaments et un véhicule 4x4.

Le Colonel Koné a exhorté les éléments à maintenir le niveau d'alerte afin de faire subir des défaites à l'ennemi à chaque tentative d'attaque d'un poste de sécurité.

Source : Forces armées maliennes

Le pays balte va envoyer un avion de transport Spartan avec des pilotes et une équipe logistique au Niger en vue d'opérations au Mali, a précisé le ministre aux journalistes. "Il s'agira d'une contribution très significative aux opérations spéciales" au Mali, a estimé M. Anusauskas qui s'exprimait à l'issue d'un Conseil de défense. La participation de la Lituanie à Takuba, aux côtés d'une dizaine d'autres pays, dont la République Tchèque, l'Estonie et la Suède, doit encore être approuvée par le Parlement. La constitution de ce groupement de forces spéciales européennes, qui compte actuellement 600 militaires, dont une moitié de Français, est un des volets de la transformation de la présence militaire française dans cette partie du Sahel engagée par le président Emmanuel Macron, avec notamment la fin programmée de l'opération Barkhane. Le plan français prévoit une évacuation de ses positions les plus septentrionales au Mali (Kidal, Tessalit et Tombouctou), pour recentrer les effectifs autour de Gao et Ménaka, plus près de la "zone des trois frontières", aux confins du Niger et du Burkina Faso. Il a suscité une polémique entre Paris et le gouvernement malien dominé par les militaires, dont le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga a dénoncé un "abandon en plein vol" de son pays par la France

Source : AFP

MAWLID 2021 : Les stades finalement ouverts aux prêches

La fête de Mawlid, marquant l'anniversaire de la naissance du prophète Mohamed (paix et salut sur lui), a été célébrée ce lundi soir 18 octobre au Mali. Dans les lieux prévus pour les prêches, les organisateurs faisaient les derniers réglages. Les stades de football ont finalement été ouverts aux rassemblements des fidèles. Les autorités en charge du Culte et des Affaires religieuses ont rassuré que des dispositions ont été prises pour éviter la propagation de la Covid-19.

Depuis dans l'après-midi, les fidèles ont pris d'assaut la devanture du Stade du 26 Mars. C'est ici que le guide religieux, chérif Ousmane Madani Haidara et ses adeptes célèbrent la fête de Mawlid depuis des années.

Même constat au Stade Modibo Kéita. Les fidèles ont en grand nombre convergé vers ce lieu où se tenait le prêche du guide religieux Soufi Adama Bilal. Selon lui, des dispositions sanitaires ont été mise en place, pour que l'événement se déroule dans de bonnes conditions. « Nous

avons reçu l'autorisation à la dernière minute. Les mesures barrières seront respectées et cela est une obligation », avait déclaré le leader religieux. En ce qui concerne le plan sécuritaire, il avait assuré que « le ministère s'organise pour assurer la sécurité des uns et des autres ».

Le Ministère des Cultes et des Affaires Religieuses, s'était en effet dit prêt à accompagner les organisateurs de cette fête dans la consolidation de toutes les mesures, notamment sanitaires. « Nous allons faire des sensibilisations et apporter un peu d'appui que nous pouvons afin qu'ils puissent prendre des dispositions pour qu'au moins il y ait des masques, que les gens aient des gels et les kits de lavage des mains », avait expliqué Habib Kane, Directeur du Culte et des Affaires Religieuses. « C'est la seule mesure aujourd'hui qui est appliquée dans les autres sphères de la société qui est aussi appliquée dans les mosquées pour permettre d'amoindrir les risques », avait-il ajouté.

L'organisation du Mawlid dans les infrastructures sportives alimente cependant le débat. Si certains la cautionnent, d'autres estiment qu'elle est inadmissible. Le Ministère des Sports avait formellement interdit l'organisation des événements autres que le sport dans les stades dont certains sont en rénovation depuis le 21 juin dernier.

Source : STUDIO TAMANI



www.malikile.com



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Régulation du secteur des motos - taxis : Les sociétés de motos-taxis optent pour l'affichage des autocollants jaunes

C'est désormais l'arrêté N° 067DB du 31 décembre 2020 de la Mairie du District de Bamako qui réglemente les taxis-motos au Mali. Sauf que celui-ci n'est pas entièrement partagé par les professionnels du secteur qui préconisent des solutions alternatives.

C'est un secret de polichinelle que le secteur du taxi-moto est en plein essor au Mali. Pour réguler ce secteur informel et anarchique, la Mairie du District de Bamako a pris l'arrêté N° 067 MDB du 31 décembre 2020. Outre les obligations classiques engendrant des coûts exorbitants chez les promoteurs de motos taxis (la carte grise, la plaque d'immatriculation, le permis de conduire, la vignette, la police d'assurance , le paiement mensuel de la taxe municipale de circulation, le port obligatoire de casques et de gilets) ce nouvel arrêté contraint les sociétés de moto - taxis à disposer d'un numéro d'identification en noir sur fond jaune fixé devant la moto et le port obligatoire du gilet jaune.

Certes la nouvelle mesure représente à bien des égards une avancée majeure en termes de

régulation du secteur des motos-taxis, elle n'en demeure pas moins critiquée par les acteurs. Ceux-ci, bien avant son adoption (l'arrêté N° 067 MDB du 31 décembre 2020) n'ont pas hésité à rencontrer les autorités en charge du département stratégique des Transports ou d'envoyer des correspondances pour exprimer leurs préoccupations. C'est ainsi qu'à travers une correspondance en date du 15 décembre 2020, les sociétés de Transport à deux roues Teliman SA, Ziqqi Go, Ets Kaba Diop Moto Taxi Lafia, LBS, Ikachi Express, ont dans une action commune adressée un courrier à la Direction de la Régulation de la Circulation et des Transports Urbains (DCRTU). Dans lequel, elles remercient les autorités pour l'invitation à la réunion 8 décembre 2021 sur la réglementation du secteur, expriment ses inquiétudes et proposent des solutions alternatives. Ces in-



quiétudes, disent-elles, portent sur l'uniformisation de la couleur jaune pour toutes les motos et le port du gilet jaune. A les en croire, l'uniformisation des couleurs et des gilets n'est pas de nature à permettre la différenciation entre les différentes sociétés concurrentes par les clients. Ce qui pour elles, annule le bénéfice de la saine concurrence. « Si tous les acteurs ont des motos taxis et des gilets de même couleur, il deviendra plus difficile voire impossible d'identifier immédiatement un chauffeur qui commettra un délit, car il pourrait se fondre dans la masse plus facilement », affirment-elles.

Aussi, ajoutent-elles, qu'elle constitue une atteinte gravissime à l'enseigne commerciale et marque (couleur, logo, tenue) des sociétés de motos-taxis (reconnue par les clients) dont la réalisation a coûté des moyens financiers non négligeable et engendra des charges supplémentaires pour l'acquisition de nouveaux documents administratifs, de nouvelles taxes, les frais de gilets et de peinture des motos.

« Nous sommes entre 1.500 000 FCFA à 2 000 000 millions de dépenses par mois à titre d'impôts. Nous payons par an 1% du chiffre d'affaire comme impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux (même si nous ne générons pas encore de bénéfices), l'impôt sur le traitement de salaire (ITS) de nos 40 employés administratifs, et versons régulièrement à l'Institut National de prévoyance sociale (INPS) la part patronale. Si rien n'est fait pour réduire les charges, nous risquons de mettre les clés sous paillason. » Nous confie un promoteur de taxi -moto visiblement dépassé par la situation.

Comme alternative à l'uniformisation des couleurs, les sociétés de motos proposent la mise sur pied d'un système d'autocollant jaune visible uniquement délivré par la Mairie avec un numéro d'identification.

Alpha Sidiki Sangaré



TOMBOUCTOU : Réduire les violences communautaires en générant des revenus



Le 12 octobre dernier, le Bureau de la MINUSMA à Tombouctou a remis un projet de réduction de la violence communautaire (RVC) aux bénéficiaires, dans le village de Tintelout. Ce projet de renforcement de la résilience des communautés, concerne la réhabilitation d'un périmètre irrigué rizicole de 40 hectares et l'aménagement d'un périmètre maraîcher d'un hectare. Ces réalisations, d'un coût global de 48.774.000 francs CFA, ont été financées par la Section de la Réforme du Secteur de la Sécurité, Désarmement, Démobilisation et Réintégration (RSS-DDR) de la MINUSMA.

Tintelout est situé entre Tombouctou et Acharane sur la route de Goundam, un village de la commune d'Alafia dans le Cercle de Tombouctou. Sa population est composée essentiellement d'éleveurs et d'agriculteurs. Autour du site, on dénombre plusieurs hameaux et villages voisins. L'insécurité créée par la crise de 2012 a entraîné, non seulement un déplacement des populations dans la sous-région et à l'intérieur du pays, mais aussi freiné les activités génératrices de revenus des populations.

Contribuer à la réinsertion socio-économique des communautés

L'exécution des travaux de réhabilitation et d'équipement du périmètre de 40 hectares qui a duré quatre mois concerne l'aménagement du canal principal, des canaux secondaires, la fourniture en équipement d'exploitation agricole (une motopompe de 45 chevaux avec ac-

cessoires, 8000 litres de gasoil, deux tonnes d'engrais, entre autres). Durant cette période, les membres du comité de gestion ont été formés aux techniques de culture du riz, à la gestion collective et à l'entretien des ouvrages. La deuxième phase du projet a permis l'installation d'un forage équipé d'un château d'eau de 15 m³, de bassins de réception d'eau, ainsi que d'un robinet de bornes-fontaines et la clôture du jardin. Cette action a contribué à la réinsertion socio-économique des femmes et des jeunes maraîchères à travers l'attribution de parcelles cultivables pour chacune des 100 femmes maraîchères et la dotation en moyens de production (matériels et semences). Le chef du village Mohamed Ag Mohamed AHMAD s'est réjoui de la perspective d'emploi pour ses communautés, notamment les jeunes et les femmes : « Depuis, le retour d'une partie des réfugiés et de tous les déplacés à Tintelout, ceux-ci sont laissés à eux-mêmes. Avec ce projet, un espoir nouveau commence à re-

naître, les femmes et les jeunes de différents groupes ethniques travaillent déjà ensemble. Ceci est une belle opportunité et un bel exemple de cohabitation pacifique. Pour les 120 exploitants du périmètre irrigué la campagne est prometteuse ».

Au-delà de cette perspective d'emploi permanent pour les communautés de Tintelout et environnantes, c'est aussi 87 emplois temporaires générés pour les jeunes durant les quatre mois de la mise en œuvre du projet. « Pendant l'exécution de ces travaux, j'ai bénéficié d'un revenu mensuel sur quatre mois, chose qui m'a permis de subvenir à certains besoins quotidiens. Aujourd'hui, je suis exploitant du périmètre irrigué et j'ai l'espoir que ma situation financière changera, c'est pourquoi d'ailleurs, j'ai renoncé à l'idée d'aller à l'aventure à l'étranger » a témoigné un bénéficiaire direct du projet.

Les projets RVC visent à contribuer à l'amélioration de la sécurité et au renforcement de la cohésion sociale, à la promotion du dialogue et à la réconciliation entre les différents membres de la communauté. Dans les régions de Tombouctou et Taoudéni, la MINUSMA a mené plusieurs projets de réduction de la violence communautaire dans le but de favoriser la paix et la cohésion sociale par le développement d'activités génératrices de revenus en faveur des femmes et des jeunes.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite : Feu vert du PM à l'OCLEI

Déterminé à en découdre avec les fonctionnaires véreux, le président de l'office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), Moumouni Guindo a présenté, le lundi 18 octobre 2021, les rapports 2019 et 2020 et l'étude qu'il a faite sur la déontologie dans l'administration publique au Mali au Premier Ministre, Choguel Kokalla Maïga. Des rapports qui font ressortir d'énormes disparités entre le salaire et le patrimoine de certains fonctionnaires.

Le président de l'OCLEI s'est prêté à cet exercice quelques jours seulement après avoir remis officiellement au président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. Dans son exposé devant le Premier Ministre, Moumouni Guindo dira que l'OCLEI a exécuté son plan d'action en réalisant plusieurs activités de prévention de l'enrichissement illicite. Ces activités ont porté, entre autres, sur la mise en œuvre de l'obligation de déclaration de biens, la contribution à l'information, à la sensibilisation et à l'éducation citoyenne sur la lutte contre l'enrichissement illicite, le renforcement de l'institution judiciaire et la participation au Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la Corruption.

L'OCLEI a continué à améliorer le système de traitement des déclarations de biens et de production des statistiques sur le dépôt des déclarations à la Cour suprême. Les activités de codification, de numérisation et d'archivage des dossiers de déclaration de biens, entamées en 2019, ont été poursuivies. Ainsi, sur 1 633 déclarations déposées à la Cour suprême de 2016 à 2020, 1 351 formulaires de déclaration de biens ont été scannés, soit un taux de numérisation de 82,7%. Il est à noter que ces formulaires de déclaration de biens sont accompagnés de pièces justificatives relatives à l'acquisition des éléments du patrimoine de l'assujetti, comme les copies des titres de propriété foncière, de la carte grise des véhicules, des relevés de compte et d'identité bancaires, des décrets de nomination, des attestations de prise de service, etc. Ces pièces justificatives, au nombre de 942, ont été également scannées et classées. La situation du nombre de documents numérisés

en 2020 est présentée dans un graphique. « **L'OCLEI a dénombré 253 déclarations de biens déposées à la Cour suprême en 2020, soit une baisse de 59,8% par rapport à 2018 et de 25% par rapport à 2019. Les dépôts étaient de 629 en 2018 et de 338 en 2019. Il apparaît ainsi une baisse continue du dépôt des déclarations de biens d'année en année. Cette situation s'explique, entre autres, par un déficit de l'information et de la sensibilisation sur le caractère annuel de la déclaration de biens. En effet, de nombreuses personnes assujetties ne procèdent pas à la mise à jour de leur déclaration initiale en pensant s'être définitivement acquittées de leur obligation une fois la première dé-**

claration faite. Ce déficit d'information et de sensibilisation est notamment dû aux restrictions faites à l'OCLEI pour la prévention de l'enrichissement illicite », a-t-il déploré.

En outre, Moumouni Guindo a indiqué que de l'opérationnalisation de l'OCLEI au 31 décembre 2020, 1 633 déclarations de biens ont été déposées à la Cour suprême. Sur ce nombre, 271 personnes assujetties ont transmis au moins 2 déclarations. Cette situation atteste la poursuite du dépôt des déclarations par les assujettis et donne l'opportunité de procéder à des comparaisons pour voir la variation du patrimoine de l'assujetti. Néanmoins, le taux des déclarations de fin de fonction ou de mandat reste faible. En effet, dans un échantillon de 223 déclarations déposées en 2020, il n'y a que 13 déclarations de fin de fonction ou de mandat, soit 6% du total. « **L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a 3 comptes bancaires. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 414 805 710 FCFA dans la période de 2014 à 2020. L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a utilisé comme prête-noms des membres de sa famille, dont des enfants mineurs. La valeur totale des biens acquis ou mis en valeur de 2014 à 2020 estimée par expertise immobilière indépendante est de 753 277 215 FCFA. Le cumul des salaires, primes et indemnités**





s'élève à 46 860 572 FCFA dans la même période. L'écart non justifié devant l'OCLEI s'élève à 706 416 643 FCFA. Cette somme représente la différence entre la valeur des biens de la personne sous enquête et le total de ses revenus légitimes, sans prendre en compte ses dépenses incompressibles », a pointé du doigt Moumouni Guindo.

Mieux, il précise que le 16 mars 2020, le Conseil de l'OCLEI a ouvert une enquête pour des présomptions d'enrichissement illicite concernant un administrateur civil. Les biens identifiés comme appartenant à la personne sous enquête et à ses prête-noms sont au

nombre de : 7 maisons d'habitation, 114 parcelles dont 19 concessions rurales d'une contenance de 49 ha 05a 78ca. L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a utilisé comme prête-noms des membres de sa famille, dont des enfants mineurs. Sur les 114 parcelles, 55 font l'objet de documents de propriété détenus concurrentement par la personne sous enquête et de tierces personnes. L'enquête a fait ressortir que la personne sous enquête a 5 comptes bancaires. Les entrées de fonds sur ces comptes sont de 343 821 345 FCFA dans la période de mai 2014 à mai 2020. La valeur totale des biens acquis ou mis en valeur de mai 2014 à mai 2020 estimée par ex-

pertise immobilière indépendante est de 250 733 728 FCFA. Le cumul des salaires, accessoires de salaires, primes et indemnités de l'intéressé est de 41 977 289 FCFA dans la même période. L'écart non justifié devant l'OCLEI s'élève à 265 147 150 FCFA. Cette somme représente la différence entre la valeur des biens de la personne sous enquête et le total de ses revenus légitimes, sans prendre en compte ses dépenses incompressibles », a-t-il révélé au premier ministre.

Enfin, le Président Moumouni Guindo a sollicité l'appui du Chef du gouvernement afin de permettre au service de jouer son rôle. Conscient que la corruption est une gangrène qu'il faut à tout prix combattre, le Premier ministre a rappelé que sa récente visite dans les locaux de l'OCLEI est la traduction du soutien des plus hautes autorités à tous les acteurs engagés dans la lutte contre l'enrichissement illicite, la corruption et l'impunité. Comme il fallait s'y attendre, Choguel Kokalla Maïga a rassuré le Président de l'OCLEI que les rapports seront transmis à qui de droit car c'est d'abord une demande forte des forces du Changement et une instruction ferme du Président de la Transition. Cette lutte, a conclu le Premier ministre, sera menée jusqu'au bout et sans état d'âme.

■ Ibrahim Sanogo



Complexe Numérique de Bamako : Un grand chantier sur le devenir du Mali !

Le gouvernement ambitionne de faire du Mali un hub technologique dans la sous-région Ouest-africaine. Dans cette perspective, les autorités ont décidé, en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD), de poursuivre le projet Complexe Numérique de Bamako dans les tuyaux depuis un moment déjà. Le projet de développement de l'infrastructure numérique dont la première pierre sera posée avant fin décembre, a été présenté lundi dernier lors d'une rencontre présidée par le ministre de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration, Harouna Mamadou Toureh.

La nécessité de mettre en place le Complexe Numérique de Bamako découle des constats, comme l'insuffisance d'espace d'échanges et d'innovation pour les entreprises évoluant dans le secteur du numérique, l'insuffisance d'infrastructures appropriées permettant le développement du numérique et l'encadrement des startups, l'insuffisance de formation adéquate et pointue à l'endroit des agents de l'État, des collectivités territoriales et des privés.

Pour ce faire, le ministre de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Modernisa-

tion de l'Administration a déjà reçu une équipe venue pour la restitution de l'étude de faisabilité. Les études effectuées sont, entre autres, l'Étude Architecturale, l'Étude d'impact environnemental et social, l'Étude Juridique et Institutionnelle, l'Étude d'aménagement et de réseaux divers, l'Étude de rentabilité économique et financière.

Avec le Complexe Numérique de Bamako, la vision du gouvernement du Mali est d'assurer une meilleure prise en charge des défis technologiques et numériques, d'offrir une meilleure réponse aux besoins des administrations et d'offrir d'immenses opportunités aux entreprises nationales et internationales désireuses de s'installer au Mali. Aussi, il permettra des retombées économiques importantes et contribuera à résorber le taux de chômage.

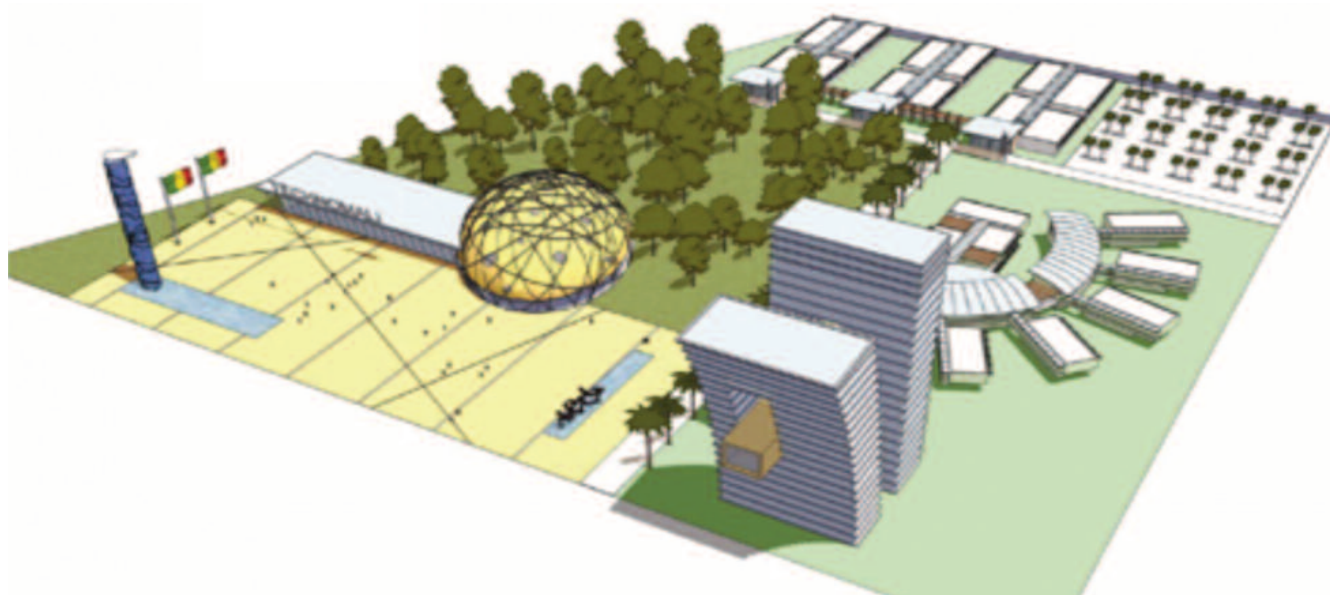
Pour ce faire, le gouvernement de la Transition s'est engagé prioritairement à financer ou trouver des investisseurs pour la mise en place du Complexe Numérique Bamako, mais aussi à disséminer, sur le moyen terme, cette initiative dans le pays pour réduire la fracture numérique locale. La mise en œuvre du Complexe Numérique de Bamako s'inscrit donc parfaitement dans la réforme globale de refondation de l'État malien et contribuera à

mettre en place un environnement favorable aux affaires, une administration moderne et efficace et surtout à faciliter l'accès aux outils et services de l'État.

Cette volonté est soutenue par plusieurs actions visant à consolider l'écosystème numérique malien. Il s'agit du développement de la fibre optique et l'adoption d'un Plan baptisé « Mali numérique 2020 ». Le Complexe Numérique de Bamako est un point névralgique du système de traitement de l'information et de la communication qui permettra l'installation des entreprises TIC, d'avoir un espace pour les industries de TIC et une facilitation automatique qui permet de véhiculer le flux informatique, téléphonique, de communication sur l'ensemble du territoire. Toute chose qui facilitera l'installation des entreprises, faisant ainsi du Mali un pays attractif.

Le projet est composé de : - Une administration générale ; - Un centre commercial ; - Un centre de conférence ; - Un centre de formation ; - Un centre d'incubation ; - Un centre de ressources ; - Un centre d'affaires ; - Des espaces verts ; - Des parkings. Indépendamment, une ville intelligente sera bâtie sur 623 hectares. Le site destiné à la fonction résidentielle connaît déjà un début d'occupation illécite. Le projet comprend l'administration, un techno-village, un techno-centre et un techno parc. L'administration, qui regroupe l'ensemble des services et agents chargés d'assurer le service administratif, habitera un immeuble R+18 bâti sur 11.432 m².

Le techno-village est composé d'un auditorium de 5.000 places pour les conférences interna-



tionales, de bureaux et de salles de réunions, de deux salles polyvalentes et d'une salle d'exposition. Le techno-centre sera constitué d'une télé amphithéâtre de 500 places avec ou sans visioconférence. Il disposera d'une dalle tactile qui permet, entre autres, de contrôler le son et de partager le contenu d'une tablette interactive pour annoter les documents projetés.

Il comprendra également un bâtiment principal, constitué de bureaux, de salles de cours, salles informatiques, d'hébergements pour les étudiants et enseignants, etc. Quant au Technoparc, il sera doté d'un centre commercial à quatre niveaux, bâti sur une superficie de 22.600 m² et qui comprendra des supermarchés, des magasins et des bureaux. Et d'un centre d'incubation et des data center qui permettront l'installation de grandes entreprises.

Selon le Directeur du Complexe Numérique, Hamed Salif Camara, il va falloir des professionnels du numérique qui développent des contenus et installent des infrastructures de communications permettant aux citoyens de bénéficier des services de l'État sans se déplacer. Ce Centre d'excellence TIC va permettre de soutenir le développement de l'écosystème du numérique au Mali, renforcer les capacités des jeunes, changer l'image du Mali et offrir une plus-value à l'économie nationale, a indiqué Hamed Salif Camara, ajoutant que ce projet vise à attirer les géants du numérique comme les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft).

Pour ce qui concerne le coût du projet, il est toujours en cours d'études. Les contributions du gouvernement du Mali, de la Banque Africaine de Développement et du secteur privé sont donc attendues. Conformément à la volonté affichée des plus hautes autorités et au Programme d'Action Gouvernementale (PAG), le numérique est l'un des leviers importants sur lequel le Mali veut s'appuyer pour atteindre rapidement les objectifs du développement durable. Un ambitieux projet donc, qui prouve, si besoin était, que la satisfaction des Maliens est et demeure la seule priorité du gouvernement.

■ Yama DIALLO

Lutte contre la délinquance financière : L'ex-DG de l'INPS échappera-t-il aux poursuites ?



L'OCLEI (Office Central de Lutte Contre l'Enrichissement Illicite au Mali) a remis, le jeudi 14 octobre 2021, son rapport de contrôle 2020 au Président de la Transition. Dans ce rapport qui fait froid au dos, il est révélé un fait qui dépasse tout entendement au niveau de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS), où on ne sait sur quelle base, le Directeur Général de cette structure étatique peut se taper 54. 914. 682 FCFA par mois ?

Pire encore, le cumul annuel des rémunérations des trois principaux dirigeants de la structure (Directeur Général, Directeur Général Adjoint et Agent comptable) s'élève à 1. 900. 068. 365 FCFA, soit 7% de la masse salariale totale de l'ensemble des 1 197 employés de l'INPS. Et il est bon de le signaler, c'est l'OCLEI qui avait porté plainte pour la première fois contre ces pratiques en cours à l'INPS. Aujourd'hui, il ne faut pas qu'on se leurre, il faut que les responsables de telles saignées financières au sein de nos structures publiques répondent de leurs actes devant la justice !

Quid donc de l'actuelle Directrice Générale de l'INPS, car tout semble indiquer qu'elle aussi toucherait la même somme faramineuse de plus de 50 millions de FCFA par mois ? De quoi donner des raisons aux partenaires techniques et financiers de se montrer réticents à dénouer le cordon de la bourse pour notre pays.

Si d'aucuns affirment que les personnes incriminées dans cette affaire seraient déjà sous contrôle judiciaire, d'autres déclarent que certaines d'entre elles ont été félicitées à la Primature pour service rendu à la nation. Où se

trouve la vérité ? Une seule certitude, c'est que l'INPS, en tant que structure stratégique et sociale, doit sécuriser ses pensionnaires en toute transparence et avec une satisfaction totale. Au-delà des cas de détournement de deniers publics, les ministres en charge de l'INPS doivent aussi être interpellés, car ils ont été et sont forcément au courant de ces pratiques hors normes qui s'y passent !

Pour ce qui concerne l'OCLEI, face à des telles situations, les dossiers des biens mal acquis sont remis au Procureur Général. Ainsi, la loi autorise ce dernier d'appeler la personne pour lui notifier ce qu'on lui reproche. Il lui revient donc de se justifier dans un bref délai. A défaut, le procureur déclenche les procédures, tout en envoyant le dossier chez un juge d'instruction, qui va continuer à mener des investigations pour savoir s'il y a eu effectivement des cas de détournements de deniers publics et d'autres infractions ayant permis à la personne de faire ses réalisations en cause.

Avec Soumeylou Boubèye Maiga et autres, les choses semblent claires. En effet, avec la nouvelle jurisprudence, il appartient aujourd'hui à la Cour Suprême de s'assumer en accélérant les procédures de mise en examen de tous les délinquants financiers de notre pays qui, il faut le dire, se prenaient jusqu'à ces derniers temps, comme des intouchables de la République. Le temps de l'impunité semble très bien dévolu dans notre pays. Le Mali-Kura, c'est aussi à ce prix là aussi !

■ Yama DIALLO

Assemblée Générale de l'ONU : Enfin la voix du Mali !



Devenu aphone dans le concert des nations depuis la fin du régime Modibo Kéita, le Mali de Moussa Traoré a eu une diplomatie plus ou moins tranchante avec Alioune Blondin Beye, avant de rentrer dans les rangs à partir de 1992 parce que les présidents de l'ère démocratique ont été plus soucieux d'apparaître comme de bons élèves de la communauté internationale. Et puis, arriva cette transition atypique dirigée par le Colonel Assimi Goïta qui a choisi Choguel Kokalla Maïga comme Premier Ministre. La langue de bois a disparu et les maliens découvrent la face hideuse de la politique-bouffon et de ses principaux animateurs.

UNE TRANSITION QUI COMMENCE À FAIRE RÊVER

Depuis trente ans, la volonté de conserver le pouvoir et de préserver des intérêts personnels a nettement pris le pas sur l'affirmation de soi

et des valeurs qui font la grandeur du Mali. La pratique politique s'est délitée au point que le président de la république et ses proches contrôlent absolument tout, confinant les autres institutions dans un rôle de figurants de luxe. La démocratie est ainsi restée pour de nombreux maliens une simple vue de l'esprit et le pays a été plongé dans l'enfer de la corruption, du népotisme et de l'occupation par des bandes terroristes bien orientées, le plaçant du coup sous la menace permanente des coups d'Etat et des transitions politiques. IBK qui avait suscité beaucoup d'espoir a déçu, abandonnant le Mali aux mains de pires prédateurs avec à la clé de nombreux délits d'initié et des détournements vertigineux des ressources publiques. Les élections législatives controversées de mars-avril 2020 vont sonner le glas du régime moribond et conduire une fois de plus l'armée au-devant de la scène. Aujourd'hui, force est de reconnaître que le

tandem Assimi – Choguel pratique une gouvernance de rupture que beaucoup pensaient improbable. Le discours et la posture ont changé, des réformes courageuses et novatrices sont lancées. La Justice libérée des entraves politiciennes interpelle plus gros que de simples lampistes. Le Premier Ministre consulte régulièrement les forces vives et l'armée apparaît plus que jamais soudée. Le front social se calme pendant que les politiciens discrédités, frileux et timorés tournent en rond. C'est dans ce climat que survient le discours mémorable du Premier Ministre Choguel prononcé devant les Nations Unies. Le monde entier médusé a écouté et entendu la voix du Mali, avec des propos certes mesurés mais combien poignants. La France d'abord surprise et désorientée, profondément troublée, a fini par avoir la réaction d'une femme abandonnée, se défendant maladroitement et accusant de tout et de rien. Un bon point pour l'attaque malienne qui a fait mouche à la tribune des Nations-Unies. Décidément, cette jeune génération d'officiers militaires conduite par Assimi Goïta est en train de nous faire rêver et elle a trouvé en Choguel le politicien courageux et constant dans ses prises de position, qui connaît parfaitement le problème malien dans toutes ses dimensions. A présent, il s'agit de pousser la logique jusqu'au bout, en reprenant totalement la main sur le terrain face aux tentatives de spoliation et de déstabilisation.

LE JEU TROUBLE DE LA FRANCE AU MALI

Si le Mali a accueilli l'opération SERVAL en 2013 dans la liesse, il a dû déchanter quelques jours seulement après, suite au veto posé par la France à l'entrée de l'armée malienne à Kidal. En soutenant ouvertement le MNLA, un mouvement séparatiste qui ne reconnaît pas l'autorité de Bamako, dont elle est allée chercher les dirigeants dans les pays voisins pour les installer à Kidal et en faire les interlocuteurs obligés de l'Etat du Mali, la France a montré son vrai visage, celui de l'ami qui embrasse pour étouffer et donner le baiser de la mort. En réalité, la trahison a précédé « l'abandon en plein vol » qui n'a été qu'un doux euphémisme préféré par le Premier Ministre Choguel. La transformation plus tard de SERVAL en BARKHANE a confirmé la volonté de la France de noyer le problème malien dans celui plus complexe du Sahel. Le Mali qui n'avait de-



mandé qu'une couverture aérienne à la France, a vu celle-ci débarquer avec des troupes au sol, comme l'a confirmé le Premier Ministre de l'époque Django Sissoko. Ce déplacement du nœud du problème a permis à la France de s'implanter et de faire des maliens affaiblis et vulnérables de simples spectateurs de leur propre destin pendant huit ans. Aucun objectif majeur n'a été atteint avec la présence française parce que la menace djihadiste qui était circonscrite au seul nord du Mali, est présente partout aujourd'hui. Pour ce qui est du devoir de reconnaissance évoqué par Macron, les peuples du Soudan français ont payé pendant la 2ème Guerre mondiale un lourd tribut pour libérer la France de l'occupation allemande, avant d'être payés en monnaie de singe. François Hollande l'a reconnu. Dès lors, si le Mali souhaite explorer d'autres voies pour assurer sa sécurité, quoi de plus normal ? A moins que l'invité se prenne pour le propriétaire, au point de vouloir dicter aux autorités maliennes une conduite. Le Mali ne confond pas la France avec ses dirigeants politiques qui eux, ne sont pas au-dessus de tout soupçon. N'est-ce pas la France qui, au cours des premières années des indépendances, avec les réseaux Foccart et autres barbouzes, a introduit la culture du

mercenariat et de la déstabilisation politique en Afrique ? Qui ne connaît Bob Denard de triste mémoire ? N'est-ce pas Nicolas Sarkozy qui, en déstabilisant la Libye a créé les conditions de l'instabilité au Mali et dans le Sahel ? Le Mali qui apprend vite et bien a été à la bonne école. La Transition conduite par Assimi Goïta fait donc honneur au Mali profond, celui de nos pères qu'il réhabilite, en mettant à nue la forfaiture et la trahison des politiciens et collabos maliens de la 5ème colonne qu'on voit se précipiter à Ouagadougou et à Paris pour prendre des instructions et soutenir des sanctions contre leur propre pays. Aujourd'hui discrédités, ils sont semblables à des âmes en peine qui errent au purgatoire en attendant la chute finale. Et ce n'est pas un hasard si Macron, sentant son « empire malien » s'écrouler, s'inquiète lorsqu'on demande des comptes à certains de ses porteurs de bagages. Le président Ba N'Daw avait quelle légitimité ? Cela n'a pas empêché Macron de lui tresser des lauriers en lui adressant des éloges qu'il a eu tort de mériter. On sait que depuis la fin de la période Mitterrand-Chirac, la France elle aussi est orpheline de grands leaders politiques. Les trois derniers présidents français ont été élus par défaut, c'est-

à-dire faute de mieux. Sans grande vision pour un pays de la dimension de la France et adeptes de la politique-spectacle, ils ont été régulièrement vilipendés et ont du mal à se faire réélire. Le Président de Transition et son Premier Ministre ont été durement et bassement attaqués par le Gouvernement français avec la condescendance qui sied à un colonialiste bon teint. C'est la preuve qu'Assimi et Choguel ont choisi de tourner le dos à l'hypocrisie souriante des marionnettes et des marionnettistes, pour le grand bien du Mali.

La France des nains politiques est en train de perdre le Mali qui a pourtant une certaine estime pour le peuple français et sa soif de liberté. Assimi Goïta et Choguel Maïga, totalement en phase avec le peuple malien, ont mis le doigt où cela fait mal : la duplicité des dirigeants politiques français. Le Mali de l'honneur et de la dignité est debout et il sera désormais plus attentif à la présence, aux faits et gestes de tous les aventuriers vaquant sur son sol à des occupations mal définies.

Mahamadou Camara
Email : mahacam55mc@gmail.com

6ème congrès ordinaire du PASJ : L'ADEMA ne sera pas aux assises de la refondation, selon son président sortant

L'annonce a été faite par le Professeur Tiémoko Sangaré, lors de la cérémonie d'ouverture du 6ème congrès ordinaire du PASJ, le 16 octobre 2021, au Centre International de Conférence de Bamako. L'événement a drainé du beau monde dont le Pr Dioncounda Traoré, ainsi que les membres du Comité Exécutif du parti, des sous-sections et sections du District ainsi que de l'intérieur du pays. Les militants et sympathisants se sont également fortement mobilisés pour prendre part au rendez-vous moult fois reporté et déterminant dans l'avenir de la Ruche. Et pour cause, en plus de discuter de la vie de l'Adema et de le doter de nouvelles orientations pour son renforcement, les assises devraient être sanctionnées par la mise en place d'une nouvelle direction capable de relever les nouveaux défis électoraux qui s'annoncent.

Dans son adresse d'ouverture, le Président sortant, Tiémoko Sangaré, en dressant le tableau de la situation sécuritaire et politique, s'est en même temps étendu sur les choix et positions de sa formation ces derniers temps.

Sur la crise sécuritaire, l'Adema-PASJ, selon son président, s'inscrit en droite ligne des résolutions du Dialogue National Inclusif et accueille favorablement un changement d'approche de résolution de la crise qui consiste à explorer la voie du dialogue tout en demeurant fidèle «aux valeurs non négociables de la forme républicaine de l'Etat, de la laïcité et de l'unité nationale».

Au plan politique, le Président des Abeilles estime que l'incertitude dans lequel est plongé le Mali est telle que la Transition donne l'impression d'être déboussolée. Quant aux clivages politiques, le PASJ, par la voix de son président, dira qu'ils n'ont jamais atteint une telle dans le pays. Et la sortie de cette zone de turbulence, aux yeux du Pr Sangaré, passe par l'inclusion et le rassemblement de toutes les forces vives de la nation ainsi que par l'union sacrée de tous autour des valeurs positives, républicaines et démocratiques. Le Président des Abeilles, dans la même veine, a exhorté les plus hautes autorités à une posture fédératrice et à éviter «les comportements belliqueux, revanchards et de mépris»

Parlant du cadre de concertation pour une transition réussie, qui regroupe plusieurs

forces politiques dont l'Adema, il assure qu'il ne s'agit point «d'un regroupement d'opposition à la transition, d'une force de violence ou d'un regroupement qui instrumentalise les peines, les malheurs et les souffrances des maliens pour le pouvoir», mais d'une entité dédiée à la réussite de la transition dans le respect des engagements que ses autorités ont pris devant le peuple malien et la communauté internationale.

S'agissant de l'organe unique de gestion des élections, l'Adema-PASJ, selon son Président, tout en en approuvant le principe, émet des réserves sur sa faisabilité dans les délais impartis à la transition. Il en est de même pour le projet d'Assises pour la Refondation qui soulève nombre d'interrogations et doutes quant à la sincérité de ses objectifs affichés et le risque d'en faire un stratagème d'extension unilatérale de la période transitoire, a-t-il expliqué T. Sangaré avant de laisser entendre que l'Adema les juge de trop après le Dialogue National Inclusif de 2018 et que sa participation est conditionnée à la levée de toutes les équivoques. Et pour cause, le dysfonctionnement des institutions est plus du fait des acteurs en charge de leur animation que de la «pertinence des textes qui les régissent». Et de marteler au passage que «la vocation de la Transition n'est ni d'imposer aux futures Autorités (...) des dispositions législatives ou réglementaires non consensuelles, ni de figer une fois pour toutes les choix et les priorités



de la Nation»

L'autre temps fort de l'ouverture des assises aura été les témoignages des partis amis qui, tout à leur manière, ont exprimé leur sentiment de proximité sinon d'appartenance à la Ruche. Le ton saillant de cette série a été donné par Baba Cissé de l'Asma de Soumeylou B. Maiga. «Nous n'avons pas de conseils à donner à l'Adema, nous suivons l'Adema», a-t-il lancé, avant que le Président du PS Yelenkura n'insiste sur la grandeur de l'Adema ainsi que des hommes et femmes qui l'animent. «Nous sommes de ceux qui ont la nostalgie de voir l'Adema au pouvoir. Nous avons en commun avec l'Adema, ce dont notre pays a besoin aujourd'hui : sortir de l'impasse et relever les défis auxquels notre nation est confrontée», a-t-il lancé. Et Djiguiba Keita dit PPR de mettre l'accent le rêve bisé de sa formation de fusionner avec l'Adema avant de plaider pour un retour aux fondamentaux du mouvement démocratique de 1991. Sauf qu'aux yeux du Président de ACRT Faso-Kawili, Kaou Djim, ce retour n'est pas possible avec un restaurateur à la tête du gouvernement, allusion faite surment à Choguel K. Maiga. Pour sauver la démocratie, le vice-président du CNT, sous les applaudissements des congressistes, a appelé à un sursaut pour déposer ce restaurateur, a-t-il lancé. Hady Niangadou du MPM a pour sa part invité les responsables des partis politiques à se donner la main pour prouver aux détracteurs de la classe politique que celle-ci n'a pas échoué. «Sortons dans la diversion pour aller vers la cohésion», a-t-il lancé

Amidou Keita
Source : Le Témoin



Bamako : La 3^e édition du Festival des Arts et des Cultures traditionnelles du Mali

La Maison des Jeunes de Bamako a servi de cadre, les 15, 16 et 17 octobre 2021, aux activités de la 3^e édition du Festival des Arts et des Cultures traditionnelles du Mali. Cette cérémonie de 3 jours consécutifs se veut une aubaine pour les jeunes maliens de revisiter la riche culture de leur pays.

Placée sous le thème « Made in Mali, la diversité culturelle, la cohésion sociale et la réconciliation nationale au Mali », cette 3^e édition du festival des cultures traditionnelles du Mali a été organisée par Dion-Communication de Dionkoloni Ibrahima Coulibaly. Elle est produite en partenariat avec les radios Siguida Kunkun, Djiguifa FM et radio Danaya 87.6 MHz, et parrainée par le Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie Hôtelière et du Tourisme. Elle a enregistré la présence de nombre de personnalités du pays, notamment l'ex-Premier ministre Modibo Sidibé et Bakary Togola.

Étant un élément vital d'une société dynamique, la culture, outre sa valeur intrinsèque, apporte de précieux avantages aussi bien sur le plan social qu'économique. Elle s'exprime dans la manière de raconter nos histoires, de fêter, de nous rappeler le passé, de nous divertir et surtout d'imaginer l'avenir.

« LA RICHESSE CULTURELLE DE NOTRE PAYS EST LE SYMBOLE DE

SA GRANDEUR »

Au Mali, la culture désigne d'abord les pratiques culturelles observables de ses habitants. À travers l'organisation de ce cadre de rencontre et de brassage culturel, on se rend compte que les initiateurs comptent étaler les multiples bienfaits de notre culture afin de réveiller les consciences. Le thème choisi pour cette 3^e édition nous montre à suffisance qu'on veut faire la promotion de l'Artisanat. Faire en sorte qu'un petit morceau de chacune des cultures du Mali puisse être transporté à Bamako, la capitale malienne. Cela, à travers l'utilisation de nos produits locaux.

« Ce rendez-vous est à sa 3^e édition et est une vraie vitrine de la richesse et de la diversité de notre culture millénaire », a indiqué sur sa page Facebook, Mobibo Sidibé, ancien Premier ministre sous ATT et président d'honneur du festival. À ses dires, la culture reste un « facteur de cohésion et d'avancement pour le Mali que nous rêvons de construire ! » Le président des FAR AN KA WULI affirme être « convaincu que nos valeurs et les produits de nos savoirs

ancestraux sont des axes sur lesquels doivent se bâtir notre vivre-ensemble et notre développement économique ».

Selon Ibrahim Djonkoloni Coulibaly, initiateur de ce festival, « la richesse culturelle de notre pays est le symbole de sa grandeur, de sa cohésion, mais aussi et surtout de son immense diversité culturelle, qui a toujours permis à nos différentes communautés de vivre ensemble, dans le respect de l'autre, forgeant ainsi l'unité de notre peuple ». « Aucun pays ne peut avancer dans la culture d'un autre. C'est la culture qui fait un pays et nous avons une culture millénaire qu'on peut faire ressortir, qu'on peut étaler », explique-t-il. À travers ce festival, M. Coulibaly invite à venir « goûter aux sauces maliennes, toucher au social Malien », en achetant nos propres produits. À cet égard, il laisse entendre que « si l'Artisanat se porte bien, tout va bien ».

Bakary Fomba
Source : Sahel Tribune

UE : Face à la Pologne, la Commission Européenne examine ses options de rétorsion

Le Premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki devant les eurodéputés ce matin, campe sur ses positions. Il s'est livré à un plaidoyer sur la souveraineté des Etats face à Bruxelles et dénonce un chantage de la part de l'Union européenne qui a suspendu le versement de plusieurs milliards d'euros de fonds suite à une décision controversée de la Cour constitutionnelle polonaise. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen qui a fait le déplacement pour l'occasion, a promis de sévir contre la Pologne...



Plusieurs options sont sur la table, a déclaré la présidente de la Commission. Il existe d'abord un levier économique lié au versement des fonds (54 milliards) - rappelons que la Pologne détient le record absolu des subventions européennes et elles sont actuellement suspendues- et un levier juridique qui consisterait à engager une action en justice contre la Pologne, et encore une option plus politique : le déclenchement de l'article 7 qui peut aller jusqu'à la suspension des droits de vote d'un pays au Conseil européen. Pour certains ce serait les prémices d'un « Polexit », une sortie de la Pologne de l'Union ; une option que personne ne souhaite. Ursula von der Leyen: «Je suis profondément inquiète... c'est une remise en cause de l'ordre juridique européen»

Carlotta Morteo

Ce que réclame à la Commission -une majorité de députés, du centre vers la gauche- c'est de

ne pas céder, de rester ferme vis à vis de Varsovie. Les interventions se sont succédées dans l'hémicycle : « c'est une question de crédibilité des institutions européennes », argumentent certains ; « il ne faudrait pas créer un précédent » a-t-on pu entendre aussi. Et les députés de rappeler que l'indépendance de la justice est un prérequis au respect de l'état de droit dans l'Union, et c'est bien cette justice polonaise qui est aujourd'hui remise en cause de par sa proximité avec le pouvoir exécutif et à cause de récentes décisions qu'elle a prise et qui enfreignent le droit des minorités notamment. « Sans cour de justice indépendante, les gens bénéficient d'une moindre protection et par conséquent leurs droits sont en jeu », a martelé Ursula Van der Leyen.

En revanche, la droite et l'extrême droite ont applaudi à plusieurs reprises aujourd'hui le Premier ministre polonais, Mateusz Morawiecki, quand il s'est livré à une leçon d'interprétation juridique et a dénoncé le « chantage

» dont son pays faisait l'objet. « Je rejette les menaces contre la Pologne. Le chantage ne doit pas être une manière de se conduire en politique. Nous sommes un pays fier. Ce à quoi nous assistons, c'est à une révolution silencieuse par la voie de verdicts pris par la Cour européenne de Justice. On peut dire NON. Si vous voulez un état supranational en Europe, demandez et voyez si vous obtenez le consentement des états membres. Je répète : la plus haute loi de la République de Pologne est sa Constitution. Elle est au dessus de toute autre loi. Ces leçons paternalistes qu'on entend, sur la manière dont on doit gouverner notre pays, que nous somme apparemment immature, que notre démocratie serait encore jeune... c'est un récit tragique de la part de certains pays européens. La Pologne respecte la loi européenne, la Pologne ne se laissera pas intimider, et nous espérons un dialogue ».

Source : RFI

Centrafrique : Le cessez-le-feu déjà violé par les loyalistes, accusent les rebelles

Dans un communiqué publié ce lundi 18 octobre, la coalition rebelle CPC, qui avait mené début janvier l'offensive sur Bangui vient de réagir à l'annonce du président centrafricain Faustin-Archange Touadéra.

« La CPC prend acte », dit le communiqué signé par un porte-parole depuis Paris, sans préciser si la coalition rebelle s'engage ou non à respecter le cessez-le-feu. Mais elle affirme également que les forces loyalistes auraient déjà violé cet engagement du chef de l'État à Bambari ainsi qu'à Benzambé, le village natal de l'ancien président Bozizé, aujourd'hui à la tête de la rébellion. La localité aurait été attaquée et pillée ce samedi 16 octobre par des paramilitaires russes, selon des sources locales et sécuritaires.

Dans son allocution, le chef de l'État lançait un appel à deux des principaux groupes armés restés hors du processus de cessez-le-feu : le FPRC - affaibli selon les spécialistes, par la

contre-offensive et les divisions internes - et l'UPC qui conserve une certaine force de frappe et qui semble douter des intentions du président Touadéra, selon un message attribué à son leader.

« Toujours pourchassés comme des ennemis de la République »

« Le chef de l'État a obtenu des garanties de la CPC pour l'abandon des hostilités, réaffirme le porte-parole de la présidence, le ministre Albert Yaloke Mokpeme. Mais sa détermination reste intacte et ceux qui gardent les armes seront toujours pourchassés comme des ennemis de la République. »

La décision du président centrafricain Faus-

tin-Archange Touadéra de décréter un cessez-le-feu unilatéral et immédiat vendredi 15 octobre a été accueillie très favorablement par la communauté internationale. Dans leurs communiqués respectifs, les Nations unies, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) ainsi que la plupart des partenaires internationaux de la Centrafrique ont unanimement salué un pas décisif dans le processus de paix.

Mais certains observateurs doutent encore de son applicabilité sur le terrain suite aux re-gains de violences ces dernières semaines dans le centre et l'ouest du pays.

Source : RFI



Assan Ceesay : Le plus piquant des Scorpions gambiens

La Gambie, qui participera à sa toute première CAN en janvier, peut compter sur une révélation : son attaquant Assan Ceesay. Le buteur du FC Zurich, auteur d'un quadruplé dans le championnat suisse le 3 octobre, a marqué trois buts en deux matchs avec la sélection gambienne cette semaine, avant d'être de nouveau décisif avec son club ce samedi.

Toujours ce redoutable pied gauche. Toujours ce désarmant sourire. Face à Sion le 3 octobre, Assan Ceesay rayonne. Il inscrit ce jour-là un quadruplé, et ajoute même une passe décisive à sa prestation (6-2). Encore sur son nuage, le buteur enchaîne ensuite avec la sélection gambienne : il inscrit tous les buts des siens lors des deux matchs amicaux organisés cette semaine (défaite 2-1 face à la Sierra Leone, victoire 2-0 contre le Soudan du Sud).

Le charme opère, surtout sur son sélectionneur Tom Saintfiet : « Assan Ceesay, c'est le meilleur attaquant de l'histoire de la Gambie ! », s'enflamme l'entraîneur belge. « C'est lui qui a inscrit le but le plus important, celui de la qualification pour la CAN en mars dernier contre l'Angola. Quand tu le mets en confiance, il la rend à l'équipe. Il est très apprécié par les joueurs. Dans les 50 années passées, on n'a jamais eu un tel joueur. Il peut être très fier de ça ».

Une pépite gambienne formée au Sénégal

Une fierté qui vient gommer des années de galère dans sa jeunesse gambienne, mais aussi lors de ses premières saisons en Europe.

À 27 ans, Assan Ceesay s'épanouit enfin. « Je vis pour des moments comme ça ! Enfin la roue tourne pour moi, apprécie le natif de Banjul. Des instants comme ça, on ne sait jamais combien de temps cela va durer. Il faut savourer. J'ai commencé le foot tout petit en Gambie. En Afrique on apprend toujours le football dans la rue. Nous avons des talents naturels, et après nous allons dans des académies, pour profiter de bons équipements. Moi j'ai été à Casa Sports au Sénégal. C'était super, ça m'a tellement aidé à devenir un bon joueur ».

Il quitte le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest pour la Suisse, à 22 ans : « j'ai beaucoup appris, et je suis fier d'avoir porté les couleurs de ce grand club de Casa Sports, avant de partir en Suisse, à Lugano. Partout où je suis passé, j'ai

appris. Au Sénégal, en Suisse... J'apprends encore d'ailleurs. Dans ce pays, c'est très différent de la Gambie et du Sénégal. J'aime la vie ici, tout le monde suit sa voie, sans se préoccuper des autres. C'est un pays paisible et je m'y sens très bien ».

Des prêts en deuxième division avant l'éclosion

Le calme suisse lui convient bien lorsqu'il débarque en 2016. Mais il peine à s'imposer, que ce soit à Lugano ou à Zurich. Ceesay est même prêté, en deuxième division suisse et allemande.

Pourtant, il est désormais le deuxième meilleur buteur du championnat avec les Zurichois. Une éclosion que personne n'avait vu venir, pas même Simon Duplain, rédacteur du compte Twitter Foot Suisse : « Assan Ceesay est métamorphosé, se réjouit l'observateur helvète. À l'image de Zurich qui restait sur des saisons difficiles, il a vraiment franchi un cap. On voit apparaître un Ceesay beaucoup plus incisif ! En tant que suiveur du championnat suisse, ça m'a vraiment surpris. Il cumule déjà 8 buts et 4 passes décisives en 10 matchs cette saison. Il a donc déjà battu son record personnel en Super League, alors que seulement le tiers du championnat a été joué ».

Confirmer à la CAN

Performant en club et en sélection, Assan Ceesay n'a plus qu'une idée en tête : briller en janvier à la prochaine Coupe d'Afrique des nations, pour le baptême du feu des Scorpions. « La Coupe d'Afrique, notre première CAN, ça va être un moment spécial pour le pays et nos joueurs. Je suis impatient de débiter cette aventure. Je veux y aller, je me battre pour la Gambie. C'est très excitant et notre moral est au top. On veut que les gens se disent "la Gambie a fait une super CAN". On ne peut pas se permettre d'avoir peur, même si nous jouons contre la Tunisie, le Mali et la Mauritanie. On n'a peur de personne, on est prêt ». Son sélectionneur Tom Saintfiet abonde en son sens : « Assan évolue à un super niveau. Je suis absolument sûr qu'il va marquer à la CAN ! Toute l'Afrique, et peut-être même le monde entier connaîtra Assan Ceesay ». Assan Ceesay a donc une occasion en or de se faire un nom.

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous avez un grand besoin de vacances, cela se ressent dans votre travail ! Vous êtes moins réactif, plus irritable. Vous enchaînez les réprimandes de la part de vos supérieurs, rien ne va plus ! Vous avez de plus en plus de mal à vous ressaisir.

Ne jouez pas avec le feu, financièrement vous manquez encore un peu de stabilité. Attendre que votre situation se soit consolidée est raisonnable, ensuite vous pourrez vous faire plaisir. C'est une journée favorable pour vos finances.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous pouvez trouver une nouvelle activité suite à l'appui d'un collaborateur. Votre réseau est précieux et un tournant important se présente dans votre carrière. Il peut nécessiter une formation. De la positivité fait son retour dans cette journée.

Les astres vous rendent dépensier et vous ne pouvez pas empêcher la série de dépenses actuelles. Heureusement le hasard vous donne un coup de pouce pour économiser. Des amis ou des proches peuvent vous offrir des affaires pour éviter des frais inutiles.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos projets sont bien ficelés. Vous saurez les mettre en valeur et en faire une présentation flatteuse. L'inconnu ne vous fait plus peur. Vous vous sentez prêt à relever tous les défis et à les remporter ! À croire que vous avez mangé du lion !

Si vous aviez des problèmes avec votre banque, les choses s'arrangeront. Mercure et Jupiter vous donneront les ficelles pour ne plus connaître le même genre de problème. Vos comptes ne sont pas en danger, mais continuez à vous montrer rigoureux.



Lion (22 juillet - 23 août)

Un tournant professionnel mobilise beaucoup de temps et de faire des concessions. Vous amorcez un nouveau poste et l'univers change. Vous devez vivre une sorte de baptême du feu avec des personnes avec des égos importants et vous devez vous imposer parmi eux.

Puisque vous démarrez un nouveau poste, la prudence suit automatiquement. Vous ne dépensez pas ou peu pour les loisirs et privilégiez les paiements de factures ou les achats utiles pour le lieu d'habitation. Un peu de patience pour retrouver la sérénité.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance est tendue, vous êtes contrarié. Vos ambitions sont freinées, vos projets sont retardés. Impatient dans l'âme, vous cherchez une solution pour atteindre vos objectifs. Mars pousse un petit coup de gueule et vous invite à revoir vos priorités.

On a l'impression qu'avec votre argent vous faites des tours de magie ! Quand il n'y en a plus, il y en a encore ! Vous abordez les problèmes au cas par cas, aujourd'hui la chance vous sourit, vous avez la possibilité d'étoffer vos revenus.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avez envie d'évoluer dans un service où vous trouveriez une meilleure place et plus de reconnaissance. Du mécontentement vous anime et des recherches vers un nouveau poste démarrent. Il faut compter sur de la patience pour atteindre votre objectif.

Vous faites attention à vos dépenses, car récemment, elles ont été fortes et vous devez freiner ces pulsions d'achats. Il est conseillé de vous limiter aux achats indispensables. La prudence est toujours de mise en cette journée.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vos projets prennent forme, vous recevez une aide inattendue. Vous possédez un excellent sens de l'analyse et trouverez facilement les solutions aux problèmes qui pourront se poser. L'ingéniosité est votre seconde nature !

Sous l'effet du trigone Jupiter/Mercure, vous équilibrerez parfaitement votre budget. Vous maîtrisez vos rentrées et vos dépenses. Vous saurez faire face aux frais inattendus si jamais ils se présentaient. Vous éviterez les dépenses superflues.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un proche collaborateur vous vole la vedette, il s'approprie l'un de vos derniers projets, il se fait passer pour l'auteur de vos récentes recherches. Vous êtes anéanti par la situation. Floué et incompris vous cherchez de l'aide auprès de vos proches.

Pour pouvoir réaliser vos projets, vous ressentez un grand besoin d'indépendance financière, mais si à la maison vous n'êtes pas le seul décisionnaire cela risque d'être un peu plus compliqué que ça. Soyez patient, inutile de vous précipiter.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous désirez changer de façon de travailler. La routine vous mine et des recherches peuvent s'amorcer lentement. La motivation pour rechercher un nouveau poste reste grande. Le secteur commercial peut vous attirer, car vous cherchez à relever des défis.

Les achats peuvent concerner votre véhicule. Des accessoires pour celui-ci ou pour votre habitation sont possibles. Le climat n'est pas aux économies, mais à divers frais obligatoires comme superflus. Vous pouvez craquer sur le coup de l'impulsivité.



Poisson (19 février - 21 mars)

Doué pour anticiper les problèmes et trouver une solution, rien ne vous arrêtera. Vous réfléchirez plus rapidement qu'à votre habitude, tout vous semblera plus clair. Par ailleurs, votre cote de sympathie est en hausse et vous donne accès à des soutiens inattendus.

Vos finances devraient s'épanouir. Sous une telle configuration astrale, l'argent arrive de manière assez conséquente. Augmentation, retour sur investissement, trop perçu, bref, une bonne nouvelle de ce côté-là, ça ne se refuse pas !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23